



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 128414

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation des mères d'enfants handicapés qui ont dû interrompre leur activité professionnelle pour élever leur enfant s'agissant de leurs droits à retraite. Un décret devait être pris en Conseil d'État avant la fin de l'année 2009, fixant les règles de coordination applicables à l'ensemble des régimes de retraite concernés pour prendre en compte leur situation. Il souhaiterait connaître la date prévue pour la publication de ces décrets.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128414

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1232

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)